



**PRÉFET
COORDONNATEUR
DU BASSIN
ARTOIS-PICARDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Douai, le 13 mars 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Conseil d'administration de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie

Le conseil d'administration de l'Agence de l'Eau Artois Picardie s'est réuni ce vendredi 13 mars 2026 sous la présidence de Bertrand Gaume, préfet de la région Hauts-de-France, préfet coordonnateur de bassin et en présence d'André Flajolet, président du Comité de Bassin et d'Isabelle Matykowski, directrice générale.



De gauche à droite : Isabelle Matykowski, directrice générale de l'agence de l'eau, Bertrand Gaume, préfet de la région Hauts-de-France, préfet coordonnateur de bassin et président du conseil d'administration, André Flajolet, président du comité de bassin

- **Un nouveau Contrat d'Objectifs et de Performance 2025-2030 (COP) pour renforcer l'action des six agences de l'eau**

Sous pilotage de la Direction de l'Eau et de la Biodiversité du ministère de la Transition Ecologique, l'Agence de l'eau Artois-Picardie a présenté les 44 indicateurs et cibles du COP pour son territoire. Ce document stratégique fixe les priorités d'action de l'établissement pour les six prochaines années.

Il s'articule autour de **cinq objectifs de performance**:

Service régional de la communication
interministérielle
Mél : 03 20 30 52 50
Mél : pref-communication@nord.gouv.fr
12-14, rue Jean sans Peur CS 20003
59 039 LILLE Cedex
nord.gouv.fr/hauts-de-france.gouv.fr

Agence de l'Eau Artois-Picardie
Service Communication
Cathy Céлары-Davre Cheffe de projet communication
Tél. 03 27 99 83 27 / 06 68 97 68 10
c.celary@eau-artois-picardie.fr
eau-artois-picardie.fr



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)
[EauArtoisPicardie](https://www.facebook.com/EauArtoisPicardie)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)
[linkedin.com/company/agence-de-l-eau-artois-picardie/](https://www.linkedin.com/company/agence-de-l-eau-artois-picardie/)

- **Maximiser l'impact de l'action des agences de l'eau** pour améliorer l'état des eaux et des milieux aquatiques, dans un contexte de changement climatique et de développement économique et urbain ;
 - **Renforcer la mobilisation des acteurs de l'eau** et la concertation entre usagers à travers les partenariats locaux et les instances de bassin ;
 - **Consolider les synergies au sein du "pack État"** afin de renforcer la cohérence de l'action publique ;
 - **Stimuler les solidarités entre usagers**, à l'échelle des bassins versants et des territoires, notamment entre amont et aval, entre territoires urbains et ruraux, ainsi qu'au sein des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et à l'international ;
 - **Piloter de manière proactive la performance** pour améliorer l'efficacité de l'action publique, en poursuivant les coopérations entre agences tout en maintenant un haut niveau d'expertise.
- **Validation de deux programmes d'actions pour renforcer la prévention des inondations : le PAPI de la Sambre et celui du Boulonnais**
Le Conseil d'administration a validé l'accompagnement de deux **programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI)** visant à renforcer la résilience des territoires face au risque d'inondation.
 - **Le PAPI Sambre** a été labellisé par le préfet du Nord le 10 février 2026. Dans ce cadre, le Conseil d'administration a validé un **montant maximal de participation financière de l'Agence** de 0,329 M€, pour un programme global de 5,147 M€.
 - Concernant **le PAPI du Boulonnais** : un avenant n°4 a été adopté afin d'**accélérer la mise en œuvre du programme** et de renforcer les moyens de relèvement du territoire après les épisodes d'inondation. Celui-ci prévoit notamment le développement d'actions liées à la **culture du risque, à la gestion de crise et à l'acquisition foncière de biens situés dans les secteurs les plus exposés**. Il intègre également un **programme d'études préalables (PEP)** destiné à préparer le futur PAPI, qui inclura de nouvelles opérations de travaux. Le programme est par ailleurs **prolongé de trois ans, jusqu'en 2028**. Dans ce cadre, le Conseil d'administration a validé la **majoration de la participation maximale de l'Agence**, portée de 3,742 M€ (montant initial validé en novembre 2018 et maintenu en juin 2023) à 5,003 M€ pour un programme global de 31,175 M€.
 - **Lancement d'un dispositif expérimental de paiements pour services environnementaux pour protéger dans une logique préventive les captages souterrains ultra-prioritaires**
Face aux enjeux de **dégradation de la qualité de l'eau servant à l'alimentation en eau potable**, notamment liés à la présence de nitrates et de produits phytopharmaceutiques (et de leurs métabolites) dans plusieurs captages du bassin, l'Agence de l'eau Artois-Picardie déploie un dispositif spécifique agréé par la Commission Européenne de **paiements pour services environnementaux (PSE)** destiné à accompagner les agriculteurs dans la transformation de leurs pratiques.



Ce dispositif vise à proposer une **aide attractive et adaptée aux revenus des systèmes agricoles du bassin**, en particulier dans les zones de grandes cultures. L'aide est attribuée à la **parcelle**, sur les secteurs les plus vulnérables situés dans les **aires d'alimentation de captages (AAC) des captages dits "ultra-prioritaires" (CUP)**.

Le régime d'aide d'État correspondant a été notifié pour un **déploiement en 2026 et 2027**. Le dispositif sera mis en œuvre dès 2026 dans **six aires d'alimentation de CUP disposant d'un contrat d'action pour la ressource en eau (CARE)** :

- Airon-Saint-Vaast (CA2BM)
- Caudry (SIDEN-SIAN)
- Lens-Liévin (CALL)
- Saint-Benin (SIDEN-SIAN)
- Sud de Lille (MEL / CCPC)
- Vendeuil-Caply (Breteuil)

La **promotion du dispositif et l'accompagnement technique des agriculteurs** seront assurés par un groupement de prestataires composé de **Solagro, la chambre d'agriculture Nord pas de Calais et Géonord**, et des premières réunions ont déjà eu lieu sur le terrain.

- **Prix de l'eau : une hausse modérée en 2025 dans le bassin Artois-Picardie**

L'Agence de l'eau Artois-Picardie publie les résultats de son **enquête annuelle sur le prix des services de l'eau et de l'assainissement**, menée depuis 31 ans auprès des collectivités du bassin. Cette étude permet de suivre l'évolution de la **facture d'eau payée par les ménages** et d'analyser les facteurs qui influencent son niveau.

En 2025, sur le bassin Artois-Picardie, le **prix moyen de l'eau et de l'assainissement** s'établit à **5,41 € TTC par m³**, soit une **hausse modérée de 1,83 % par rapport à 2024**. L'enquête met en évidence l'impact de la **taille des services d'eau** sur le prix payé par les usagers. Les petits services (moins de 1 000 habitants) enregistrent les tarifs les plus élevés, pouvant atteindre **6,15 € TTC par m³**, tandis que les services desservant plus de 100 000 habitants bénéficient d'économies d'échelle qui permettent de limiter les coûts.

Pour une **famille de deux adultes et deux enfants**, la facture moyenne annuelle s'élève à **648,76 €**, soit **1,78 € par jour**. À titre de comparaison, la consommation d'eau en bouteille pour la boisson représenterait **environ 1 460 € par an**, contre **15,79 € par an** pour l'eau du robinet.

Enfin, l'étude confirme la **diminution progressive du poids de l'abonnement dans la facture totale** au cours des dix dernières années.

Retrouvez en ligne l'ensemble des résultats dans la plaquette de l'enquête 2025 :

https://www.eau-artois-picardie.fr/sites/default/files/annexe_observatoire_du_prix_des_services_de_leau_2025_4_pages.pdf

« Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de la Transition écologique, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie agit pour une gestion durable des ressources en eau et des milieux aquatiques en mettant en mouvement les territoires grâce à des financements incitatifs et à son expertise. »

Service régional de la communication
interministérielle
Mél : 03 20 30 52 50
Mél : pref-communiquaion@nord.gouv.fr
12-14, rue Jean sans Peur CS 20003
59 039 LILLE Cedex
nord.gouv.fr/hautes-de-france.gouv.fr

Agence de l'Eau Artois-Picardie
Service Communication
Cathy Céлары-Davre Cheffe de projet communication
Tél. 03 27 99 83 27 / 06 68 97 68 10
c.celary@eau-artois-picardie.fr
eau-artois-picardie.fr



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)
[EauArtoisPicardie](https://www.facebook.com/EauArtoisPicardie)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)
[linkedin.com/company/agence-de-l-eau-artois-picardie/](https://www.linkedin.com/company/agence-de-l-eau-artois-picardie/)